



Chantage sur obtention de nationalité par mariage

Par **aegis79**, le **01/05/2012** à **00:29**

Bonjour,

Depuis février 2012, ma femme étrangère a décidé de se séparer de moi...

Nous vivons en Espagne depuis 2005 et avons 2 enfants en bas âge.

Elle fait pression sur moi pour qu'elle obtienne la nationalité française avant de me quitter et de partir vivre en France en emmenant nos enfants.

Son chantage est économique (elle participe aux frais de vie que je ne peux assumer seul) et émotionnel (elle me rappelle que je lui ai "promis" qu'en se mariant avec moi, en 2005, elle pourrait avoir la nationalité française).

Ma peur est que si je commence une procédure de divorce maintenant (elle ne montre plus le moindre intérêt en notre relation, ne parlons même pas de la vie intime), elle parte avec les enfants (elle est originaire d'un pays non Shengen), et me laisse avec les frais de vie inassumables...

Si je comprends bien, tant que je suis le seul à avoir la nationalité française, je peux choisir de divorcer en Espagne. Dans ce cas, j'ai de grandes chances d'avoir la garde des enfants.

En revanche, si les deux sommes français, le divorce devra avoir lieu en France (une autre source me dit que cela dépend où a été entamé la procédure de divorce)... Et là, c'est elle qui pourrait garder les enfants en France, rendant les visites extrêmement compliquées pour moi! Est-t-il pris en compte que c'est elle qui abandonne le foyer?

Le but de ma question est de savoir quoi faire, je suis perdu et ne sais pas trop quoi faire et quand le faire...